

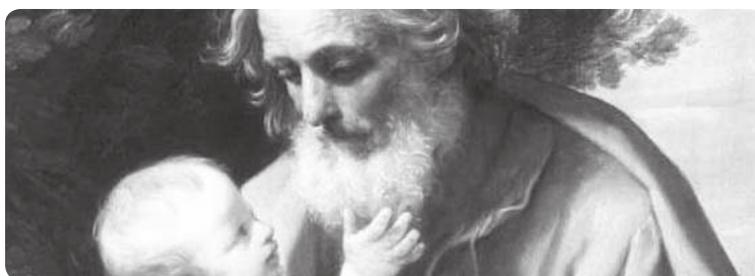
L' Aigle de Lyon



“NOUS AVONS CRU À LA CHARITÉ” I JN. IV, 15

NUMÉRO 344 - MARS 2019

ITE AD JOSEPH, ABBÉ BÉTIN



SAINTE Joseph est le modèle de la vie intérieure. Il se meut parmi les mystères de la sainte Enfance comme une figure timide et silencieuse.

Ne comprenant pas le mystère qui se réalise en Marie devenue Mère de Dieu, et se trouvant indigne d'une sainteté si nouvelle, il pense la répudier en secret. « Ne crains pas de prendre Marie pour épouse... » : seule l'humilité peut s'approcher aussi près de Dieu. « Ne saviez vous pas que je devais être aux affaires de mon père » : cet enfant est l'hôte de la solitude de Joseph. Aimer le silence qu'impose cette solitude, c'est trouver la clef des desseins de Dieu, souvent si contrariants. « Joseph lève-toi, prends l'enfant et sa mère, fuis en Égypte... » : se faire obéissant à la volonté de Dieu sans se laisser prendre par ses propres interrogations, c'est pour saint Joseph se conformer à ce fils qu'il protège.

Etre ainsi caché en Dieu, n'est-ce pas là la plus élevée des vocations parmi les enfants des hommes ? Rien ne vaut cette vie intérieure qui se dévoue à l'accomplissement de la volonté divine dans la pauvreté de son intérêt propre.

Malheureusement, il en est qui s'égarer dans la recherche de cette vie. « Bien des personnes dirigent vers Dieu les goûts, les affections et les aspirations de leurs facultés et pensent faire ainsi oeuvre spirituelle et surnaturelle alors qu'en ré-

alité ce ne sont là qu'actes et appétits naturels et humains », disait saint Jean de la Croix. Ils pensent parler à Dieu, mais c'est à eux-mêmes qu'ils pensent. Ils pensent connaître Dieu, mais ils ne dépassent pas leur propre moi.

Lorsque la société était chrétienne, les puissants cadres moraux, sociaux et religieux, garantis- saient presque à leur insu, aux individus de n'être trompés par les illusions narcissiques du « moi », et la foi que prêchait l'Église n'était pas encore cette expérience moderniste de Dieu. L'individu, porté par ce climat, se prenait moins facilement pour le centre du monde.

Si le vécu et le ressenti sont dangereux dans l'amour de Dieu, c'est parce que dans la vie intérieure, Dieu et l'âme ne se distinguent pas aussi facilement que notre corps se distinguent des choses qui l'entourent.

Confondre Dieu avec soi-même conduit à réinventer un dieu à notre image, bien différent du Dieu transcendant. Cette fausse expérience « mystique » du moi remplace l'union à Dieu et cette résonance intérieure empêche Dieu de réaliser en l'âme sa propre volonté. Contre un tel égarement, il n'y a que la purification intérieure et celle-ci se fait dans l'humilité, le silence et l'obéissance, à l'exemple de saint Joseph. Pourquoi ? parce que Notre Dieu est un Dieu caché.

LA PRIÈRE, ABBÉ BÉTIN

POURQUOI abandonnons-nous si vite la prière ? N'est-ce pas parce que nous avons fait de la prière un monologue sentimental ?

La prière est une pieuse élévation de l'âme vers Dieu pour bien le connaître, l'adorer, le remercier et lui demander ce dont nous avons besoin, nous enseigne le Catéchisme de saint Pie X.

La prière est un acte de la vertu de religion. Par elle, nous rendons un vrai culte à Dieu.

Culte vient du latin *colere* qui veut dire habiter mais aussi cultiver la terre, faire croître, d'où culture. Par extension chez les Romains, l'acte de culte est la vénération aux dieux lares, ces génies domestiques censés protéger les demeures. Le culte romain renvoie au plaisir qu'a une divinité à se trouver dans un lieu et à le protéger et réciproquement, aux honneurs qui sont rendus à cette divinité par les habitants du lieu.



Le culte est un acte d'adoration. Nous préférons culte au terme moderne de « louange », car, alors que le culte est premièrement un acte de vénération intérieure, la louange, ou l'éloge est l'expression extérieure et souvent distante de l'admiration que l'on porte à un homme ou à Dieu.

La religion est la plus importante des vertus morales. Elle est une vertu annexe de la justice.

La justice perfectionne la volonté et l'incline à vouloir le bien d'autrui comme tel sous la raison de chose due. La justice est une vertu réaliste : elle consiste à rendre ce qui est dû, et ce qui est dû est un objet, une chose. La justice s'applique aux rapports de dette stricte, pouvant être exigée légalement et pouvant être acquittée normalement et dans toute sa rigueur.

Or parfois il est des dettes qui même si elles ont raison de chose due ne pourront pas être acquittées dans toute leur plénitude. Il en est ainsi dès qu'il s'agit d'un bien trop grand que nous avons reçu et qui nous met dans une situation de dépendance inaliénable par rapport à celui de qui nous sommes redevables. Dans ces situations la justice n'est pas strictement possible : ce seront d'autres vertus, qui se rattachent à elle, mais qui s'en distingueront essentiellement. C'est le cas entre autres de la religion.

Parmi ces vertus annexes de la justice, et pour comprendre la grandeur de la religion, il faut parler de l'observance puis de la piété.

L'observance perfectionne l'homme en vue de ce qu'il doit à tous ceux qui excellent par rapport à lui, à un titre quelconque : que ce soit en raison de leur dignité, ou de leur fonction, ou de leur vertu, ou de leur talent, ou de leur situation, ou de leur fortune, ou de leur âge : toute raison d'excellence, parmi les hommes, motive les égards et le respect. Et le motif de l'observance ne repose pas sur nos propres états d'âme mais sur un ordre réel qui s'impose à nous. Dans un temps où l'insulte et l'impolitesse sont monnaie courante, il importe de se souvenir de cette vertu qui fait passer l'homme de l'état sauvage à celui de civilisé.

Au dessus de l'observance, mais en dessous de la religion, nous trouvons la piété. La piété nous fait passer dans un domaine naturel sacré et insoluble. La dette de cette partie annexe à la justice est celle qui lie l'être à ceux de qui il tient tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, en deçà de Dieu. Quoi que l'homme puisse faire, il ne pourra acquitter sa dette de reconnaissance envers ses parents, de qui toujours, il tient la vie, et du corps et de l'esprit. Ici, la piété sera satisfaite lorsque l'homme se complaira dans le sentiment de sa dépendance et dans la conviction que jamais il ne sera libéré de cette dette sacrée.

La religion est la vertu annexe de la justice la plus élevée. Elle est aussi la plus importante des vertus morales. Elle a pour objet de porter l'homme à rendre à Dieu ce qu'il lui doit en raison de sa souveraine excellence et de tout ce qu'il a reçu de Lui comme créature. La religion supplante absolument les autres vertus morales en raison de la dette contractée auprès de la majesté divine. Cette dette est tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus rigoureux. Quoique l'homme puisse faire

pour s'en acquitter, il ne s'en libèrera jamais, et cela avant même que le premier homme n'ait commis la première faute.

La prière est donc un acte de religion et nous comprenons maintenant toutes les exigences que cela suppose : elle doit être à la hauteur de ce qu'est la religion. La « louange » version concert rock, même si « c'est ce qui plaît aux enfants », n'est pas une prière. Comment faudra-t-il prier alors ? Toute familiarité est incohérente : la prière est un acte d'adoration et la prière est un devoir de la créature... non négociable.

La prière ne peut être le moment où se faire plaisir prime sur être agréable à Dieu. La prière est un devoir. Cela ne veut pas dire que nous ne connaîtrons aucune joie dans la prière ; nous goûterons certainement les paroles de saint Pierre : « Maître qu'il nous est bon d'être ici ! »

En priant, on apprend à connaître Dieu autrement que par les raisonnements. C'est en inclinant la volonté à rendre à Dieu ce qui lui est dû, que l'union qui s'ensuit nous le fait connaître. Cela ne veut pas dire que la prière sera superfi-

cielle : le rejet de toute consistance spirituelle est indigne de l'infini de Dieu.

L'âme qui prie et qui est consciente de se présenter devant son Créateur ne peut que le remercier de sa bonté. Ce n'est qu'après nous avoir portés à l'adoration et à la contemplation de la bonté divine que nous pourrons implorer son secours. Mais, la prière n'est pas un réquisitoire où l'on convoque Dieu pour répondre à nos besoins : elle risque de devenir une superstition. On doit attendre de Dieu ses secours surnaturels, pour le pardon de nos péchés et la vie de la grâce dans nos âmes. Le reste est bien secondaire.

Notre attitude et notre tenue doivent correspondre à l'acte que nous posons. L'homme a besoin de rites ; c'est pour cela que nous prions à genoux, autant que nous le pouvons. C'est aussi pour cela que nous faisons attention à notre comportement dans la prière... Nous devons prier en pensant que nous sommes en présence de l'infinie majesté de Dieu, que c'est un privilège incroyable et que nous avons besoin de sa miséricorde. Humilité, attention et dévotion, telle sont les conditions d'une vraie prière.



À L'ÉCOUTE DU PEUPLE DE DIEU ? ABBÉ DU CREST

...Ou la démocratie dégénérée, l'arme imparable de François. Vatican II a imposé dans l'Église la collégialité. Le pape François veut l'amplifier par le 'chemin de synodalité'. La réflexion présente voudrait montrer que cette démocratie dans l'Église est un bon moyen pour les plus progressistes de faire passer leurs idées, au nom de cette prétendue conscience du peuple.

ALLEZ, ENSEIGNEZ TOUTES LES NATIONS !

JÉSUS a confié à Pierre et aux Apôtres le soin d'enseigner les nations, de porter le message du Christ sur toute la terre. Fidèles échos du Sauveur, leur enseignement sera guidé par l'Esprit de Vérité.

L'enseignement du dépôt de la foi n'est pas son interprétation : aujourd'hui comme hier le rôle du magistère est de prêcher une doctrine immuable. Dieu s'est révélé à l'homme au moyen de deux canaux : la Sainte Ecriture et la Tradition, toutes deux achevées à la mort du dernier Apôtre. Le magistère devra éclairer les catholiques tout au long de l'histoire de l'Eglise pour

qu'ils professent la vraie foi, adhésion à la Révélation divine. *Fides ex auditu* : La foi de tous les croyants vient de la prédication, et la prédication doit être une fidèle transcription de la parole de Dieu (Rom 10¹⁰⁻¹⁷).

Le Christ a fondé une société hiérarchique pour gouverner son Église et l'autorité de ses chefs est destinée à la conduite prudente du troupeau, à l'administration des sacrements, mais aussi à l'enseignement infallible des vérités de la foi.

Le fidèle doit donc être docile à l'enseignement de ses pasteurs. Même le théologien (qui ne produit pas un acte du magistère) ne peut qu'approfondir ce qui est révélé et en donner une expli-

cation rationnelle : il n'est jamais un innovateur, ou il deviendrait hérétique.

Quant à l'adhésion unanime des fidèles à des vérités, elle est certes un critère infaillible, mais entendu dans un sens passif, car elle est le fruit d'un enseignement unanime de la hiérarchie.¹



EGLISE ENSEIGNANTE - EGLISE ENSEIGNÉE

L'enseignement actuel, magistère nouveau et infidèle à la Tradition se veut être, dit-on, la voix de la conscience du peuple de Dieu², dans l'optique de Vatican II d'exalter l'homme, sa dignité et son autonomie. La constitution *Lumen Gentium*, au n°12 le précise : « L'ensemble des fidèles qui ont reçu l'onction du Saint ne peut pas errer dans la foi ; et il manifeste cette prérogative au moyen du sens surnaturel de la foi commun à tout le peuple, lorsque depuis les évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs il fait entendre son accord universel dans les domaines de la foi et de la morale. »

Exagérant le caractère sacerdotal des baptisés, et donc sa capacité à prêcher, le peuple est qualifié de *prophétique* : « C'est en effet dans ce sens de la foi éveillée et nourrie par l'Esprit de Vérité que le peuple de Dieu, fidèlement soumis à la conduite du magistère sacré, accueille vraiment non pas une parole humaine mais la parole de Dieu, qu'il adhère indéfectiblement à la foi qui fut une fois pour toute transmise aux saints, qu'il approfondit correctement cette même foi et la met plus pleinement en œuvre. »

¹ cf. *Courrier de Rome*, avril 2016 : *non infaillible ?*, n° 5

² «Vatican II, voix de la conscience ecclésiale », pp. 169 -196 dans *Autorité et réception du concile Vatican II*, 4^e symposium de Paris,

François se sert de cette affirmation du concile pour expliquer que le rôle principal de l'évêque est « d'écouter le peuple qui participe aussi de la fonction prophétique du Christ »³ : de cette manière, ces pasteurs seront les « authentiques interprètes de la foi de toute l'Église. » L'enseignement de la hiérarchie de l'Église se réduit donc à authentifier le caractère divin de cette conscience, à l'écoute du peuple de Dieu.

« Une Église synodale est une Église de l'écoute. [...] Le peuple fidèle, le collège épiscopal, l'évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit-Saint, l'Esprit de Vérité, pour savoir ce qu'il dit aux Églises. » Cette écoute systématique des croyants est le chemin de la synodalité : l'Église est continuellement en marche vers sa réalisation, en étant à l'écoute du peuple de Dieu.⁴ Cette synodalité promeut tous les organes de la collégialité : synode des évêques, conférence des évêques, conseils presbytéral et pastoral. Ce chemin est à l'oeuvre dans l'Église mais François veut que l'Église avance encore, et à tous les niveaux : le « peuple-prêtre » doit être sans cesse écouté par les ministres du troupeau, au service de ce dernier.

Pour être sûr que tous comprennent la nature révolutionnaire de la nouvelle vision de l'Église, le pape nous éclaire par une image : « Jésus a constitué l'Église en mettant à son sommet le collège apostolique, dans lequel Pierre est le rocher. [...] Mais dans cette Église, comme dans une pyramide renversée, le sommet se trouve sous la base. [...] C'est en servant le peuple de Dieu que chaque évêque devient pour la portion du troupeau qui lui est confié, *vicarius Christi*. »⁵

Il ne revient plus à l'autorité de prêcher l'Évangile, mais c'est le troupeau, infaillible, qui guidera les pasteurs dans l'enseignement : « le peuple de Dieu est saint à cause de cette onction qui le rend infaillible *in credendo*. Le *sensus fidei* empêche une séparation rigide entre *Ecclesia docens* et *Ecclesia discens*, puisque le troupeau possède aussi son propre 'flair' pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église. » Enseignement qui n'est plus qu'une constante de l'opinion publique : les évêques se-

³ Pape François, discours pour les 50 ans du synode des évêques, 17 octobre 2015

⁴ voir *Courrier de Rome*, nov. 2017 : *Le discours du 11 oct. 2017 ou la Tradition selon François*

⁵ Pape François, *idem*

Notons d'ailleurs que cette citation en dit long sur la vision de l'Église, d'autant plus que le souverain pontife ne revendique comme autorité que celle de chef de l'ensemble des évêques, ce en quoi consiste l'erreur du collégialisme.

ront « les gardiens, interprètes et témoins de la foi de toute l'Église. »

Ainsi la lutte contre le cléricisme est la bienvenue, car l'autorité des clercs n'a plus de raison d'être : seul le peuple doit faire entendre sa voix, voix que les assemblées interpréteront. Il n'y a aucune raison que les prêtres s'imposent si celles-là sont sous l'inspiration du Saint-Esprit.

François entend instaurer cette démocratie comme une « dimension constitutive de l'Église » que Dieu a constituée monarchique (DS 861). Cet enseignement concorde étrangement avec la présentation moderniste de l'Église condamnée par *Pascendi* : « Qu'est ce que l'Église ? La fille de la conscience commune, ou un accord des consciences particulières. [...] Comme l'Église, l'autorité ecclésiastique naît de la conscience religieuse et demeure en celle-ci. [...] Il revient à l'autorité ecclésiastique d'employer les formes démocratiques, à moins d'instaurer la guerre au sein même des consciences. »¹



UN MOYEN HABILE...

En approfondissant, on peut se demander où le pape veut en venir : il est aisé d'exploiter cette nouveauté conciliaire pour faire avaliser des nouveautés : à régime démocratique on arrive sans encombre à une manière de faire démocratique... Un synode, même avec une vaste consultation à l'échelle mondiale permet de faire dire ce que l'on veut au document final : on aura écouté le peuple de Dieu...

Il faut sans cesse que l'Église s'adapte à la conscience de l'ensemble, mais cette conscience

¹ *Pascendi*, Dz 2091 (n°27 dans l'édition AFS)

peut être manipulée de telle sorte qu'elle devienne favorable à des idées nouvelles afin que la pratique en soit rendue acceptable... Les techniques de subversion² y parviennent facilement, on manipule facilement un peuple en se servant d'exemples bien choisis qui le pervertiront.³

Il faut avouer que les résultats sont probants : le divorce catholique est institué, le laxisme en morale, et pourquoi pas demain la remise en question le célibat des prêtres ?

François, que certains traitent de dictateur n'écoute que ce qu'il veut au sein du peuple, mais il n'est pas le premier : pendant le concile, la conscience de beaucoup n'a pas été écoutée : on ne tint pas compte des avis des évêques, on restreignit les possibilités de s'exprimer, on exhorta à accepter les textes même s'ils ne plaisaient pas.⁴ La conscience du peuple de Dieu serait donc un prétexte falacieux de la part du pape, en justification d'un magistère conciliaire qui va de plus en plus loin.

L'écoute de la conscience du peuple, l'exercice subversif du pouvoir dans l'Église conciliaire ne peuvent pas profiter à la sainte Église. Imposer des réformes au sein de l'Église au nom d'une soi-disant multitude, en raison de l'évolution de la conscience docile du peuple de Dieu en marche est un moyen fort efficace de légitimer toutes les réformes. Toute opposition au nom de la doctrine de l'Église, de la part d'adhérents du concile Vatican II, n'a pas de valeur : ils acceptent le fondement de l'erreur, sans compter les erreurs elle-mêmes contenues aussi dans les textes du concile.⁵

La révolution inaugurée par le concile Vatican II, imposant la collégialité se révèle donc comme une démocratie moderne où les pires l'emportent toujours, d'autant plus facilement que l'actuel successeur de Pierre en est le fervent promoteur. Le magistère nouveau, soi-disant synthèse de la conscience du peuple de Dieu, promet ses réformes.

² cf. Le Chardonnet, n° 302, *Synode et subversion*

³ Il n'y a qu'à voir l'évolution de la pensée des français sur l'avortement, ou le mariage pour tous

⁴ *Le Rhin se jette dans le Tibre*, p. 19, p. 145 et p. 248

⁵ Par exemple les *dubia* de quatre cardinaux concernant *Amoris laetitia*

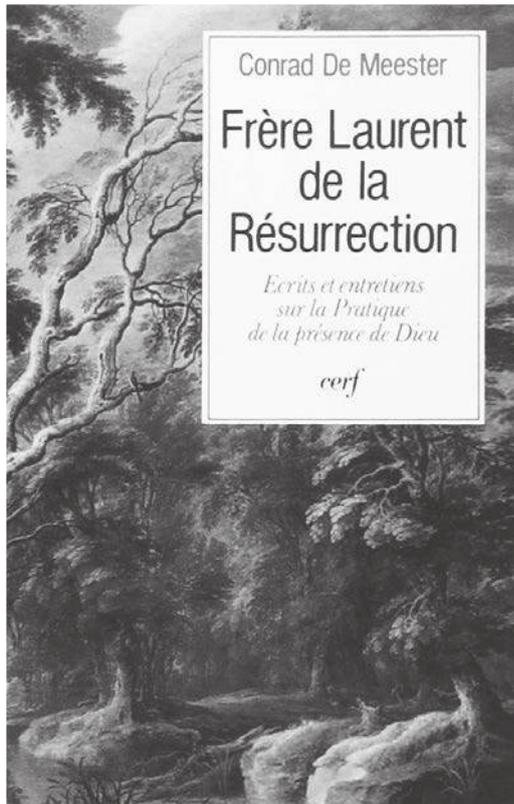
CARNET PAROISSIAL

Baptême la 17 février de **Jehanne Bodur**, 4^e enfant de M et Mme Denis Bodur.

Funérailles le 4 février, à Lyon de **Mme Inès Blanc**.

Le 8 février, à Chamont de **M. Maurice Faurebert**.

FRÈRE LAURENT DE LA RÉSURRECTION, DE C. DE MEESTER, ABBÉ BÉTIN



Le 12 février 1691, le « frère laïc » Laurent de la Résurrection mourut dans son couvent des carmes déchaux de la rue de Vaugirard à Paris - dans cette même maison où un siècle plus tard, le 2 septembre 1792, deux évêques et cent douze frères furent assassinés dans la fureur de la Révolution.

Le frère Laurent, selon son portrait, était grossier de nature mais délicat par grâce ; bien des gens appréciaient particulièrement la conversation de cet humble frère si ancré en Dieu.

Comment se fait-il que nous connaissions si peu cet homme, d'abord militaire puis, au couvent, cuisinier et savetier ?

Laurent disparut dans la querelle entre Fénelon et Bossuet, aussi célèbre qu'amère, au sujet du quiétisme. Pourtant à la lecture de ses écrits, il ne semble pas que Laurent fut le parangon du pur Amour, ou du désintéressement radical de Fénelon, comme ce dernier voulut l'utiliser. Laurent était un religieux simple qui vivait le plus intensément possible la présence de Dieu. Là où Laurent traduisait des impressions et des craintes sur son salut, Fénelon en fit, au dire de Bossuet, des dogmes sur l'amour désintéressé. Et malheu-

reusement pour Laurent, Fénelon ne reprit pas l'essentiel du conseil : la pratique de la présence de Dieu.

Profitant de cette querelle et de la condamnation du quiétisme en 1699, les protestants prirent parti contre l'avis de l'Eglise et s'empressèrent de diffuser et de traduire Fénelon et ses auteurs préférés, dont madame Guyon et le Frère Laurent. Comme une double condamnation, cette édition protestante finira par faire disparaître les écrits de Laurent de la piété catholique et paradoxalement le faire célébrer par ceux qui étaient étrangers à l'oraison silencieuse et aux exercices spirituels.

Que trouvons-nous dans ces écrits ? une mystique délirante ? non. C'est une initiation à la vie spirituelle par la pratique de la présence de Dieu. « La pratique la plus sainte, la plus commune et la plus nécessaire en la vie spirituelle est la présence de Dieu : c'est de se plaire et s'accoutumer en sa divine compagnie, parlant humblement et s'entretenant amoureusement avec en tout temps, à tous moments, sans règle ni mesure, surtout dans le temps des tentations, des peines, des aridités, des dégoûts et même des infidélités et des péchés ».

L'impression de ce livre est simple et apaisante. A sa lecture, il nous paraît saisir certaine situation concrète de nos journées et comprendre où nous avons manqué de courage et d'inspiration pour les transfigurer par la grâce.

« Notre sanctification dépend, non du changement de nos oeuvres, mais de faire pour Dieu ce que nous faisons ordinairement pour nous-mêmes ». Laurent n'est certainement pas un père de l'Eglise ou un autre saint François de Sales à qui Fénelon le comparera. Pour les agités que nous sommes, le rappel de cet absolu de Dieu peut nous apaiser. Avant d'aimer, nous sommes aimés ! « la présence de Dieu ; c'est, à mon sentiment, en quoi consiste toute la vie spirituelle et il me semble qu'en la pratiquant comme il faut, on devient spirituel en peu de temps ».

Cette pratique est un moyen d'approfondir l'union à Dieu. Laurent n'a jamais vécu la vie religieuse sans la vie sacramentelle ; toute récupération oecuménique des écrits de Laurent est donc stérile.

MARIE NOTRE MÈRE, ABBÉ BARBIER

La Vierge d'après les pères, t. II, pp. 555 -558

O SOUVERAINE, vous êtes la Mère de la réconciliation et des réconciliés; vous êtes la Mère du salut et des sauvés. Quel refuge assuré : la Mère de Dieu est notre mère! La Mère de Celui en qui seul nous espérons et que seul nous craignons est notre mère. La Mère de Celui qui seul sauve, qui seul condamne est notre mère.

O Mère bénie et exaltée non pour vous seule, mais pour nous aussi ! Et si vous, ô souveraine, êtes sa mère, n'est-il pas vrai que vos autres enfants sont ses frères ? Donc notre juge est notre frère, le Sauveur du monde est notre frère ; enfin notre Dieu est devenu notre frère par Marie. Avec quelle certitude ne devons nous pas espérer ? Que pourrions-nous redouter, puisque notre salut est entre les mains d'un si bon frère et d'un si tendre mère ?

Sur le point de subir la mort pour nous sur la Croix, Jésus dit à saint Jean : *Voilà votre mère*. O homme pécheur, réjouis-toi, il n'y a plus lieu de désespérer, tu ne dois plus trembler : tout ton jugement dépend de la sentence de ton frère et de ta mère. Ne détourne donc pas l'oreille de ton cœur de leur conseil. Ton juge, ton frère t'apprend à recourir au secours de sa mère, et elle-même aussi ta mère t'avertit de te jeter en toute confiance sous les ailes de son Fils, et elle t'offre sa charité pour éviter d'être atterré par sa justice.

Marie, comme Mère du Sauveur est aussi la mère de tous les enfants du même Sauveur. Pourquoi ferions-nous difficulté de la nommer la mère de tous ceux qui ont pour père le Rédempteur du monde ? Au même instant qu'elle consentit à

être la Mère de Dieu, elle consentit aussi à être la mère de tous les enfants de salut, et dès lors elle les porta en ses entrailles. Croyez vous que la Vierge, qui est d'une façon singulière la Mère du Sauveur, ne soit pas encore la Mère générale de tous les fidèles. La vérité nous enseigne que Marie a eu à la fois deux sortes d'enfants, dont l'un est Dieu et homme, et l'autre est purement homme. Du premier elle est Mère par nature et corporellement, du second par grâce et spirituellement.

Marie doit être appelée, avec plus de raison qu'Ève, la Mère des vivants, ayant conçu la vie substantielle, qui est le Sauveur de nos âmes, et l'ayant en lui et par lui communiquée à tous ses descendants spirituels. Un seul était conçu par nature, et les autres étaient régénérés en lui, en qui ils étaient tous compris. Car ainsi que Dieu, lorsqu'il donna l'être au premier homme, le donna par lui à toute sa postérité qui était contenue en lui, de même la sainte Vierge, mettant au monde le second Adam, enfanta, par voie de conséquence, une multitude innombrable d'enfants que nous appelons la semence spirituelle du Sauveur.

Vous avez remporté un honneur qui surpasse celui de tous les triomphes du monde, lorsqu'en un seul Fils qui est sorti de vos entrailles, vous avez donné l'être et la naissance à tout le peuple chrétien, et avez fait que ceux qui étaient vos frères par nature le fussent aussi de l'unique Fils de Dieu. Cette Vierge est celle du sein de qui toute l'Église reçoit les arrhes de l'alliance qu'elle a contractée avec Dieu.

DATES DE MARS À RETENIR

Lundi 4 et mardi 5, **quarante heures**
adoration perpétuelle de 15h à 7h

Lundis 4 et 18, à 19h15
catéchisme débutants

Mardis 5 et 19, à 20h30
doctrine chrétienne

Mercredi 6, 17h
reprise du **catéchisme des enfants**

6 mars, **Mercredi des Cendres**
messe chantée à 18h30

Vendredis de Carême,
chemin de croix à 18h

Samedi 9, 10h30
répétition des enfants de chœur

Dimanche 10 mars
Pèlerinage de Cotignac
(messe de *Bourg de Péage* à 9h)

Lundi 11, à 18h30 : messe en
mémoire du **C^{el} Bastien-Thiry**

Mardi 12 mars, 9h30
messe des mamans

Mercredis 13 et 27 à 19h15
catéchisme adolescents

Vendredi 15, 6h30
messe des papas

Samedi 23
Grand nettoyage de printemps

Mardi 26, à 18h30 : messe en mémoire de la **Fusillade de la rue d'Isly**

30 et 31 mars : Pèlerinage de
doyenné à **Paray le Monial**

Vos abbés

Prieuré : 09.50.38.69.89
 M. l'abbé Béтин : 06.88.91.99.58
 M. l'abbé du Crest:07.68.68.60.33

Catéchisme

Prieuré Saint-Irénée

Pour enfants jusqu'à la 6^e
 Responsable : M. l'abbé du Crest
 Tous les mercredis de 17h à 18h
 (sauf vacances scolaires)

Pour adolescents

Responsable : M. l'abbé du Crest
 un mercredi sur deux de 19h à 20h
 (sauf vacances scolaires)

Pour adultes débutants

Responsable : M. l'abbé du Crest
 un lundi sur deux de 19h à 20h

Pour adultes

Responsable : M. l'abbé Béтин
 un mardi sur deux, à 20h30
 Thème : *Catéchisme de la Crise*

Chapelle de la Mère de Dieu

Pour enfants jusqu'à la 6^e
 Responsable : M. l'abbé du Crest
 un dimanche par mois

Messe des mamans

Responsable : Mme C. Colas
 Messe à 9h30 une fois par mois,
 suivie d'un « thé - conférence »

Messe des papas

Responsable : M. Jérôme Colas
 Messe à 6h30 une fois par mois,
 et petit déjeuner roboratif

Service de messe

Organisation : M. l'abbé du Crest
 Responsable : M. Q. Bottet

Chorale

(grégorienne et polyphonique)
 Responsable : M. l'abbé du Crest
 Tous les dimanches à 10h

Linges liturgiques

Aubes et ordre des soutanelles :
 Responsable : Mme M.-C. Colas

Nappes et linges d'autel :
 Responsable : M. et Mme Villegas

Ménage de la chapelle

Responsable : Mme V. Patout

Fleuristes

Responsable : Mme P. de Montfort

Cercles de tradition

Cercle des Foyers chrétiens
 3^e jeudi à 20h30 au prieuré

Cercle MCF

Responsable : M. E. de Mellon

Tiers Ordre St Pie-X

Aumônier : M. l'abbé Béтин
 Récollecion un jour par trimestre

Foyers adorateurs

Aumônier : M. l'abbé Béтин
 Responsable : Mme Truchon

Scoutisme

Groupe Saint Jean

Chef de groupe : M. Jean Colas
 Aumônier : M. l'abbé du Crest

Cercle de l'Immaculée

Responsable : M. F. Toussaint
 Aumônier : M. l'abbé du Crest

Jeunes pro de Lyon

Responsable : M. G. Gilliot
 Aumônier : M. l'abbé Béтин
 Messe et réunion une fois par mois

MJCF

Responsable : M. E. Pérez

Vierge pèlerine

Responsable: M. l'abbé du Crest

Rosaire vivant

Responsable : Mme Gennaro

Procure

Responsable : Mme C. Bertozzi

Repas des prêtres

Responsable : M. l'abbé Béтин

Banque alimentaire

Responsable : M. J.-F. Patout

Ass. Sportive. St Irénée

Responsable : M. F. de Lacoste

*Intention du rosaire vivant pour le mois de mars :
 la dévotion à saint Joseph*

HORAIRES DES MESSES

LYON

Prieuré Saint-Irénée
dimanches et fêtes :
 8h30 : messe basse
 10h30 : messe chantée
 18h30 : messe basse

en semaine :

18h : chapelet
 18h30 : messe basse
 messes supplémentaires, se renseigner

VALENCE

Chapelle de la Mère de Dieu
 place de l'église
 (portail vert en face du n° 5)
 26300 bourg de péage
 dim. et fêtes : 11h

CHAMONT

Eglise Saint-Barthélemy
 38890 Saint-Chef
 (téléphone : Lyon)
 dim. et fêtes : 8h

DOMBES

Ecole Saint-Jean Bosco
 01240 Marlieux
 04 74 42 86 00
 dim. et fêtes : 10h30
 et 9h00 (année scolaire)

Chapelle du Sacré-Cœur
 155, route du grobon
 01400 Châtillon/Chalaronne
 (téléphone : Marlieux)
 dim. et fêtes : 8h30

BEAUJOLAIS

Couvent Saint-François
 Morgon
 69910 Villié-Morgon
 dim. : 10h et 18h

Eglise Saint-Cyr

Ambérieux d'Azergues
 69480 Anse
 dim. et fêtes : 10h

MONTS DU LYONNAIS Ecole de La Péraudière

69770 Montrottier
 04 74 70 13 26
 dimanche (année scolaire) : 11h